

Voter pour les candidats CGT, c'est voter pour vous !!!

COMITE TECHNIQUE

Organisation et fonctionnement des services, orientation de l'Administration, formation professionnelle, emploi, organisation du travail (horaires, RTT...) sont du domaine du C.T.

Depuis les dernières élections professionnelles, La CGT a obtenu entre autres :

- L'indemnité pour travaux dangereux incommodes insalubres et salissants pour les agents des collèges et des routes,
- L'application des nouveaux taux d'astreinte avec rétroactivité pour les personnels bénéficiaires.

Du 29 novembre au 6 DÉCEMBRE 2018, en votant pour les candidat(e)s syndiqué(e)s présenté(e)s par le syndicat LA C.G.T., vous voterez pour des candidats qui s'engagent pour exiger :

RÉORGANISATION TERRITORIALE :

La transparence des transferts des personnels. La CGT restera au côté des agents pour les informer et les défendre,

RIFSEEP :

Tous les agents du Conseil départemental doivent bénéficier du même régime indemnitaire quel que soit leur grade ou leur position administrative (intégrés, détachés, mis à disposition, contractuels, ...).

La CGT est contre la part variable arbitraire de l'expérience professionnelle et du Complément d'Indemnité Annuel,

L'EMPLOI

- un recrutement avec des emplois statutaires basé sur l'égalité entre tous les candidats,
- l'arrêt de la suppression des postes,
- des recrutements pour assurer nos missions,
- la présence dans les jurys de recrutement d'un représentant élu du personnel,
- la transparence des vacances de postes pour l'ensemble des agents du Conseil départemental,
- l'accessibilité de tous les locaux aux personnels handicapés,
- Le remplacement des titulaires en maladie dès la première semaine et ce tout au long de l'année et dans TOUS LES SERVICES,
- le remplacement systématique des collègues dont le départ du service est prévu (retraite, mutation, ...) sans délai !
- la compensation des temps partiels.

DES MOYENS POUR TRAVAILLER :

La fin de la braderie de nos missions : augmentation immédiate des crédits alloués à l'achat de matériel pour exercer nos missions obligatoires,

CHSCT :

L'examen obligatoire des dossiers en Comité d'Hygiène et Sécurité de tout changement dans l'organisation du travail avant le Comité Technique,

PLAN DEPARTEMENTAL D'ADMINISTRATION (déplacements)

- le développement du PDA et son extension à l'ensemble des agents du département,
- l'attribution généralisée des chèques transports,
- l'augmentation du nombre des véhicules mis à disposition pour tous les services extérieurs,
- le remboursement, pour tous ceux à qui le Conseil départemental l'impose, du surcoût d'assurance de leur véhicule personnel pour trajets ou transports de personnes à des fins professionnelles,
- le remboursement des frais de déplacements liés aux visites et aux transports de personnes à des fins professionnelles quel que soit son lieu de travail,

PRIME ANNUELLE :

Que tous les assistants familiaux du Conseil départemental en bénéficient et une prime égalitaire pour tous,

LA FORMATION :

De véritables formations professionnelles adaptées à nos missions et la possibilité de bénéficier de formations qui ne soient pas obligatoirement liées au poste de travail occupé,

ACTION SOCIALE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Le 6 Décembre

Votez pour les candidats CGT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL 63

la
cgt

Voter pour les candidats CGT,
c'est voter pour vous !!!

- la mise en place d'une véritable charte anti-harcèlement moral au travail,

- une augmentation significative du montant ridicule des chèques-déjeuner.

Un seul tour pour ces élections : Voter La CGT c'est voter l'égalité !



Le 6 Décembre
Votez pour les candidats CGT